

Liberte Politique

/

Lettre ouverte du président des AFC au ministre de l'Éducation nationale

Article rédigé par *Document*, le 17 juin 2005

Monsieur le Ministre, l'émotion est grande parmi les parents des enfants confrontés, lors de l'épreuve anticipée de SVT du baccalauréat en classe de première littéraire, à un sujet imposant des opinions dans une épreuve scientifique.

En effet, un des sujets au choix portait sur la " Procréation, maîtrise de la reproduction " et obligeait à une prise de position idéologique particulière dans ce domaine qui exige le plus grand respect des opinions, gage de la liberté de penser et d'agir.

Placer des jeunes de 15 à 18 ans dans cette position est scandaleux. Ils devaient :

- Soit se conformer par intérêt à un ensemble de propositions pourtant particulièrement controversées tant au plan moral que scientifique.
- Soit prendre le second sujet entraînant la rupture du principe d'égalité dans l'épreuve.
- Soit enfin à refuser ce choix insoutenable en exposant des positions différentes au détriment sans doute de leur réussite personnelle.

Utilise-t-on un sujet de Baccalauréat pour faire avancer une opinion ?

Monsieur le Ministre, nous vous demandons de reconnaître que la liberté de conscience n'a pas été respectée, de rechercher comment cela a pu se produire, et de faire en sorte que cela ne puisse se reproduire à l'avenir.

Nous souhaitons que vous nous accordiez un rendez-vous pour approfondir notamment ces questions. Dans l'attente de votre réaction que de nombreuses familles espèrent, veuillez agréer, Monsieur le Ministre l'expression de notre respectueuse considération.

Paul de Viguerie

Président de la CNAFC

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>